4. GARANTIES

1 • La garantie prend effet à partir du jour de l'expédition du coussin gonflable de notre établissement.

2 • Coussin (flottabilité et étanchéité) = 1 an.

3 • Le coussin doit être installé et fixé conformément à notre notice de montage, et utilisé suivant les us et coutumes de la profession, en conformité avec les normes de sécurité en vigueur.

4 • La garantie ne s'applique pas lorsque l'équilibre de l'eau n'est pas respectée ou que sa température dépasse 20°.

5 • Tout recours en garantie sera notamment exclu en cas de :

- Notice de montage non respectée
- Défaut de pose entraînant une détérioration du coussin
- Détériorations dues au transport, à la malveillance, à un mauvais entretien (utilisation de produits de nettoyage non appropriés)

6 • Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effets de prolonger la durée de celle-ci.

7 • La garantie couvre tous défauts ou vices dans le cadre d'une installation et d'une utilisation conformes à nos notices.

8 • La garantie ne couvre pas les dommages dus à la grêle, lau soleil (exposition aux UV), à une surpression, à la foudre ou à la tempête (pluie, vent, neige), ni en cas de présence d'objets flottants, immergés ou posés sur le coussin.

9 • La garantie ne couvre pas les dommages sur la couverture dues à la présence de poche d'eau ou de neige.

10 • La garantie ne couvre pas les taches brunâtres, décoloration ou autres déformations du coussin.

11 • La garantie ne couvre pas la corrosion et la désagrégation de certains matériaux dues notamment à l'utilisation d'un électrolyseur ou au non respect de l'équilibre chimique de l'eau ou à l'absence de mise à la terre indépendante ou à l'absence de trop plein.

12 • Toute réclamation devra être effectuée par lettre recommandée avec A.R., le coussin étant tenue à notre disposition pour expertise.

13 • Aucun retour de constituants ne sera admis sauf accord préalable écrit de notre part.

14 • En cas de retour, les indications suivantes devront impérativement figurer sur l'emballage :

- Nom et adresse de l'expéditeur
- Nom et adresse de l'utilisateur
- N° de notre facture
- Dimensions du coussin
- Les causes du retour

15 • La garantie se limite au seul remplacement des pièces (main d'œuvre non incluse) reconnues défectueuses par notre société, sans qu'aucune indemnité ou dommages et intérêts ne puissent être réclamés pour des dégâts matériels ou corporels causés.

16 • La garantie cesse si le coussin a été modifié en dehors de nos ateliers et/ou avec des pièces de rechange d'une autre origine.

Nos coussins gonflables sont vendus départ d'usine. Ils voyagent aux risques et périls de leurs destinataires. Ouvrir les cartons en présence du transporteur et vérifier l'état du matériel. En cas de pièces manquantes ou de détérioration, noter vos réserves sur la fiche de transport.

1 pers. pour le déchargement, 1 pers. pour le montage. Poids : 1 à 10kg en fonction des dimensions du bassin.

Poolco
On protège, vous profitez.
UNE MARQUE DE KALYSPA

FLOT'UP

Le coussin d'hivernage

NOTICE D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN

(à lire attentivement et à conserver pour une consultation ultérieure)

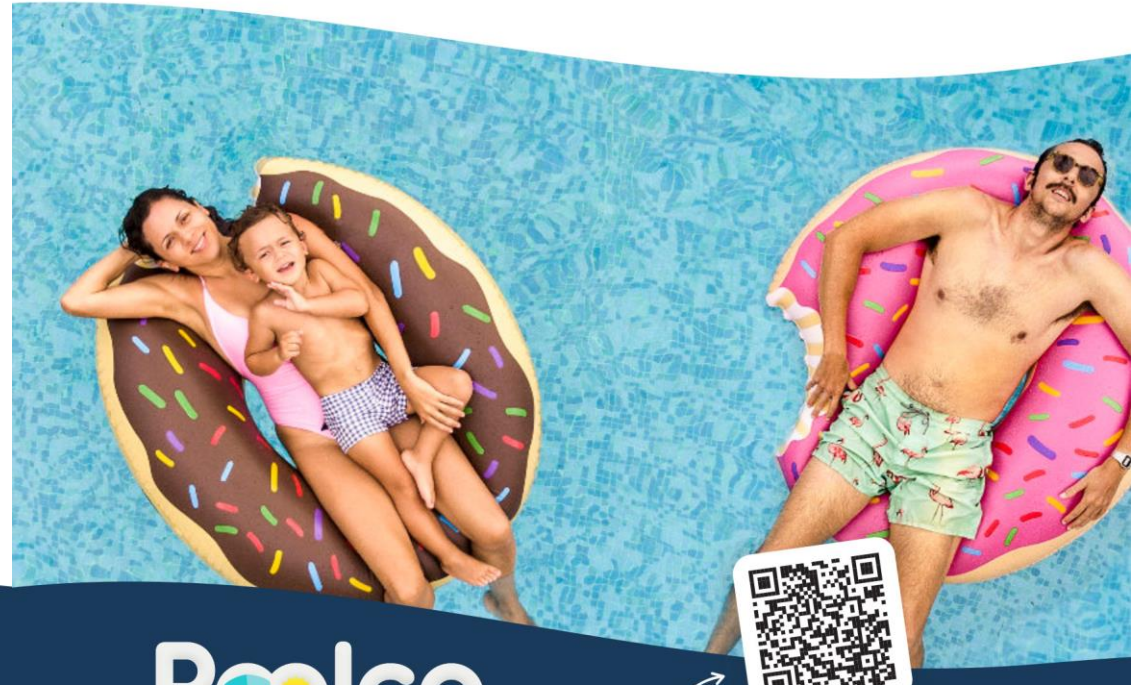

FLASHEZ POUR VOIR TOUTES NOS VIDÉOS DE MONTAGE ET D'UTILISATION

Poolco
On protège, vous profitez.
UNE MARQUE DE KALYSPA

1. UTILISATION

Toute déchirure ou perçage doit être immédiatement réparé. Contacter votre revendeur.

- Contrôler la pression 1 fois / semaine et l'absence de poche d'eau ou de neige
- Si une poche d'eau ou de neige est présente, l'évacuer immédiatement sous peine de détérioration irréversible de la couverture et du coussin. Il est possible d'ajouter des bouées ou ballons gonflables sous la couverture pour éviter la formation de poche
- Diminuer la pression du coussin lorsque la température extérieure augmente (début de printemps) afin d'éviter d'endommager les soudures
- En cas de gel, il est interdit d'exercer un effort sur le coussin
- Retirer la neige si la hauteur ≥ 5cm
- Attention : Flot'Up-UP ne se substitue pas à la mise en place de flotteurs pour l'hivernage

IMPORTANT

Ne jamais laisser le coussin au soleil (au contact des UV), sous peine de détérioration irréversible (hors garantie)

2. INSTALLATION

Ouvrir le carton avec précaution : NE PAS UTILISER DE CUTTER

Prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter de percer le coussin pendant la mise en place

- Positionner le coussin dans son emballage (film bulle) au bout du bassin
- Ouvrir le film bulle avec précaution
- Insérer le tuyau de gonflage sur la valve jusqu'en butée avec précaution.

ATTENTION à ne pas percer le coussin

- Nouer de la corde sur le 1er œillet et immobiliser le coussin
- Dérouler le coussin dans la piscine et le centrer

Pour l'hivernage actif, arrêter la filtration pendant l'installation

- Nouer de la corde sur le 2ème œillet et immobiliser le coussin
- Mettre en place la couverture
- Passer le tuyau de gonflage du coussin sous la couverture

ATTENTION

Effectuer un appoint en air :

- 48H après le 1er gonflage
- en cas de variation de la T° extérieure
- si la pression diminue






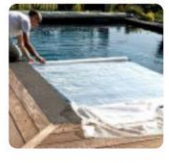
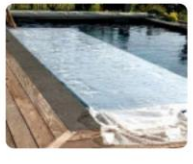



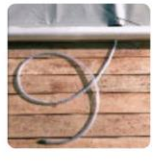

IMPORTANT : Enlever les liens qui maintiennent le coussin (sous peine de détérioration).

Gonfler le coussin jusqu'à ce que la couverture passe au dessus du nez des margelles, sous peine de créer des poches d'eau.

Pression MAXIMUM du coussin (hors garantie) = 0,06 bar (0,85 psi)

Pour l'hivernage passif, si possible, il est conseillé de remonter le niveau d'eau à 15cm sous la margelle

- Insérer le bouchon dans le tuyau de gonflage
- Contrôler que le jeu (hauteur) entre la couverture et la plage de la piscine ne dépasse pas 14cm (voir norme NFP 90-308)
- Si besoin, faire des appoints d'air pendant la saison car la pression peut varier en fonction de la température extérieure

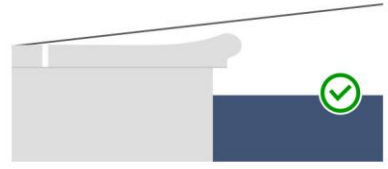
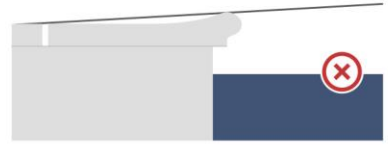





3. DÉMONTAGE

Prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter de percer le coussin pendant la mise en place (protection du sol, pas de plis)

- Enlever le bouchon du tuyau
- Attendre le dégonflage total
- Retirer la couverture
- Nettoyer délicatement à l'éponge humide (eau douce) et sécher le coussin
- Rouler le coussin dans le film bulle puis dans le carton d'origine et le ranger dans un endroit propre et sec, à l'abri de la lumière



IMPORTANT

- En cas d'installation de Flot'Up sur une couverture ne provenant pas de nos ateliers, il est de la responsabilité du propriétaire de s'assurer que la norme de sécurité NFP 90-308 est respectée
- Il est interdit de monter, marcher ou sauter sur le coussin (sauf pour secourir quelqu'un)



Un enfant se noie en moins de 3 minutes.

Aucun type de protection ne remplacera jamais la surveillance et la vigilance d'un adulte responsable.

Ce matériel ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle.

Il n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.